



Règlement

Appel à Projets Incubateur Lot et Garonne 2021

ATIS est une association loi 1901 créée en 2010 qui a vocation à accompagner l'émergence et le développement de projets d'innovation sociale et entreprises de l'économie sociale et solidaire en Nouvelle-Aquitaine. ATIS anime pour cela notamment plusieurs programmes d'accompagnement à l'échelle régionale :

- La Fabrique à Initiatives,
- Start-up de Territoire,
- Premiers Pas,
- L'Incubateur d'innovation sociale
- Aide à l'implantation territoriale

L'objectif de cet incubateur est **d'accompagner 5 projets d'entreprises socialement innovantes par an**. Nous ciblons les projets :

- Qui peuvent être initiés par une ou des personnes physiques et/ou une ou des personnes morales,
- Qui contribuent à la résolution d'une problématique sociale ou environnementale en Lot et Garonne
- Qui reposent sur un modèle économique pérenne,
- Qui visent à créer des emplois en Nouvelle- Aquitaine, et plus particulièrement en Lot et Garonne.

Ce que vous apporte ATIS

L'offre d'incubation repose sur un accompagnement adapté pour chaque projet proposé par l'équipe d'ATIS et une mise en réseau avec l'ensemble de nos partenaires et experts en fonction des besoins du projet et du niveau d'avancement dans le parcours.

D'une durée de 12 mois, la période d'incubation vise à faire évoluer votre projet jusqu'à sa concrétisation.

A ce titre, vous bénéficierez de :

- Un appui technique et méthodologique, spécialisé sur les projets d'entreprises sociales,
- Un accompagnement stratégique personnalisé.
- Des formations et ateliers collectifs pour formaliser et consolider votre projet.
- L'ouverture à notre réseau de partenaires : réseau de l'ESS, partenaires et experts techniques, partenaires financiers.
- L'intégration à une communauté d'entrepreneurs sociaux.

Les étapes de la sélection des projets

- Téléchargement du dossier de candidature sur le site internet à l'onglet **Incubateur Lot et Garonne**
- Dépôt du dossier de candidature par voie électronique à incub47@atis-asso.org
- Pré-sélection des dossiers par le comité technique d'ATIS,
- Audition des projets présélectionnés devant le Jury de sélection composé de membres représentants des partenaires d'ATIS.

Le dépôt d'un dossier de candidature complet avant le 31 décembre 2020.

La présentation du projet au Jury de Sélection de l'Incubateur d'ATIS se déroulera le 21 janvier 2021.

La sélection des 5 projets accompagnés se fera à l'issue des auditions, le même jour.

Le calendrier prévisionnel de l'accompagnement est disponible sur le site ATIS en annexe à ce règlement.

Les critères de sélection des projets sont les suivants :

- Le caractère innovant du projet
- Le potentiel d'impact social ou environnemental du projet
- Le potentiel de viabilité du modèle économique, générant la création d'emplois (2 à 5 emplois à 3 ans) ou d'autres effets positifs
- L'implication des parties prenantes et des bénéficiaires
- Les qualités entrepreneuriales de l'équipe projet
- L'implantation et l'ancrage en Lot et Garonne
- Le besoin d'accompagnement par ATIS
- La disponibilité d'un référent projet sur la durée du parcours d'incubation
- La volonté de lancer le projet dans un délai maximum de 24 mois à compter de l'entrée en incubation



Les partenaires de l'incubateur d'innovation sociale en Lot et Garonne :

Les financeurs :

L'Europe s'engage en Nouvelle-Aquitaine avec le FSE. L'Incubateur d'innovation sociale est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds Social Européen.

La Région Nouvelle-Aquitaine soutient l'incubateur d'innovation sociale depuis son démarrage au titre de sa politique en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'innovation sociale.

Le Département du Lot et Garonne soutient ATIS dans la globalité de son offre de services en Lot et Garonne (Fabrique à Initiatives, Incubateur, Premiers pas...) depuis son démarrage au titre de sa politique en faveur du développement touristique, agricole, économie et environnement.

Le syndicat mixte de traitement des déchets ménagers du Lot et Garonne ValOrizon soutient l'incubateur d'ATIS au titre de son engagement en faveur de l'économie circulaire et du réemploi.

La DIRECCTE soutient ATIS en Lot et Garonne au titre de sa mission de pilotage le pilotage des politiques publiques du développement économique, de l'emploi, du travail, de la concurrence et de la protection des consommateurs.

La Banque des Territoires. Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle a pour mission d'apporter le plus rapidement possible des solutions à ses clients, pour que les territoires soient plus durables, plus connectés, plus inclusifs et plus attractifs. Elle accompagne les grands projets innovants sur tous les territoires. Elle favorise également la solidarité entre les territoires, en soutenant les projets qui contribuent à organiser les indispensables interactions entre les Métropoles, les villes moyennes et la ruralité.

Le Fonds de dotation de la Caisse d'Épargne. Banque coopérative engagée, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes a fait le choix d'accompagner des projets d'innovation sociale portés par des acteurs associatifs. Par l'intermédiaire de son Fonds de Dotation et de ses administrateurs, la caisse régionale apporte une réponse aux besoins locaux en soutenant des initiatives à fort impact sociétal ou environnemental au service d'un développement inclusif et durable de son territoire.

Les partenaires de l'écosystème :

Partenaires ESS régionaux :

La CRESS Nouvelle-Aquitaine : <http://www.cress-na.org/>

ADI Nouvelle-Aquitaine : <https://www.adi-na.fr/>

France Active : <https://franceactive-aquitaine.org/>

Partenaires ESS Lot et Garonne :

Partenaires de l'accompagnement :

BGE - DLA Lot et Garonne : <https://www.creer.fr/lot-et-garonne/>

ARDIE 47 : <https://www.ardie47.org/>

Incubateur Campus Numérique : <https://www.campusnumerique47.fr/incubateur-de-start-up/>

France Active

Tiers-Lieux :

Campus Numérique : <https://www.campusnumerique47.fr/pole-accueil-et-services-ouverts/>

La Fontaine : <http://lafontaine-coworking.com/>

Quai 31 : <https://www.facebook.com/Audaces47/>



Confidentialité et droits d'accès

Les données et informations collectées via les candidatures ne sont communiquées ou susceptibles de l'être qu'à ATIS et à ses proches partenaires (Jury de sélection) qui sont tenus à un devoir de confidentialité.

Les candidat·e·s autorisent la communication de ces données sans contrepartie financière ni condition aucune.

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et de l'article 13 du règlement européen n° 2016/679 RGPD relatif aux informations à fournir lorsque des données à caractère personnel sont collectées :

- ATIS, Chemin de Rieulet, ZAE de la Confluence – 47 160 Damazan est responsable du traitement des données du programme « Appel à projet ».
- Les finalités du traitement sont présentées précédemment dans le guide de candidature.
- Les catégories de destinataires sont présentées précédemment dans le guide de candidature.
- Les données à caractère personnel seront conservées jusqu'à un an après l'envoi des informations ou, pour les lauréats jusqu'à un an après la fin de l'accompagnement.
- Les candidats peuvent demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée.
- Les candidats disposent d'un droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Ces droits peuvent être exercés sur simple demande à l'adresse mail contact@atis-asso.org

Fait à Damazan, le 4 novembre 2020.

Informations complémentaires :

Clémence HOUMMAD-JOUVELET,

Chargée de mission

P : 06 04 53 35 69 ;

M : cjouvelet@atis-asso.org



Date	Thème	Contenu
Jeudi 21 janvier	Comité de sélection des projets	Matin : Présentation du projet et échange avec le jury
Jeudi 2 février	Bienvenue !	Matin : Petit déjeuner avec les partenaires locaux puis rencontre avec la promo 2020 Après-midi : Interconnaissance promo 2021 et réglages administratifs / parcours incubation
Jeudi 25 février	IS / ESS / Entrepreneurats social	Module formation ➤ Mutualisé ATIS et Campus numérique Matin : avec partenaires (CRESS, Région, ADI) Après-midi : animation ATIS (Clémence)
Jeudi 11 mars	Management de projet collectif	Module formation animée par un prestataire
Jeudi 18 mars	Appréhender son modèle économique	Module formation animé par ATIS
Mardi 23 mars	Gouvernance, GRH et Fonction employeur	Module formation coanimé par ATIS et partenaires locaux ➤ Mutualisé avec la promo 2020
Jeudi 25 mars	Journée régionale Communauté	Évènement de rencontre et d'échange entre les membres de la communauté d'ATIS
Mardi 30 mars	Modèles économiques innovants	Module formation animé par un prestataire
Jeudi 8 avril	Mesure d'impact social	Module formation animé par un prestataire
Mardi 27 avril	Connaître ses clients	Module formation animé par ATIS ➤ Mutualisé avec des incubés Gironde
Mardi 11 et 26 mai	Stratégie de communication ou CODEV	Module formation animé par un prestataire CODEV animé par un prestataire
Jeudi 6 mai	Formes juridiques	Module formation animé par un prestataire, en visio, mutualisé avec incubés Gironde et Dordogne
Jeudi 20 mai	Prototypage	Module formation animé par ATIS
Jeudi 3 juin	Pitcher son projet	Module formation animé par un prestataire ➤ (après-midi en visio mutualisé avec les incubés Gironde et Dordogne)
Mardi 15 juin	Plan de trésorerie et plan de financement	Module formation animé par France Active

Mardi 29 juin	Tableaux de bord et outils de pilotage	Module formation animé par ATIS
Mardi 20 juillet	Temps collectif de travail sur projet	Facultatif, à la demande, ➤ Animation ATIS (Clémence)
Mardi 24 août	Temps collectif de travail sur projet	Facultatif, à la demande, ➤ Animation ATIS (Clémence)
Jeudi 9 septembre	Journée « Tiers-Lieux »	Présentation de la Coopérative des Tiers-Lieux et témoignage d'un Tiers-Lieu local
Jeudi 7 octobre	Coopérer au service de son projet	Module formation ➤ Mutualisé Dordogne
Mardi 16 novembre	Évènements de clôture Mois de l'ESS	PITCH final devant les partenaires

À définir :

- ⇒ Une journée « Tiers-Lieux » avec la Coopérative des Tiers-Lieux et un témoignage inspirant.
- ⇒ **10/12 RV individuels** avec ATIS (Clémence)
- ⇒ Réalisation d'un **PITCH Vidéo** des projets
- ⇒ **3 RV individuels avec entrepreneurs locaux (accompagnement Pair à pair) :**
 - ⇒ « *Piloter et développer son projet* »
 - ⇒ « *Innovation sociale et management de projet* »
 - ⇒ « *Animer un projet collectif* »



Attention : ceci est un calendrier prévisionnel !

- ⇒ Ces dates sont susceptibles d'être modifiées et les modalités organisationnelles peuvent être ajustées en fonction des conditions sanitaires.